



Le Conseil Municipal est convoqué en réunion ordinaire

Le mardi 26 septembre 2023

À 10 heures 30 à la salle des fêtes

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

- Rénovation énergétique des bâtiments communaux : attribution des marchés
- Rénovation énergétique des bâtiments communaux : maîtrise d'œuvre
- Section des Mazes - vente d'une parcelle au profit de M. Géraud ALBARET : décision suite à la consultation des électeurs
- Section de Cabrillade - vente d'une parcelle au profit de M. et Mme Joël DARVES-BLANC : décision suite à la consultation des électeurs
- Devis éclairage public de l'Hermet actualisé en raison de la modification de projet : acceptation de versement du nouveau fonds de concours.
- Convention pour la participation aux frais de fonctionnement de l'école primaire publique de Chaudes-Aigues pour l'année scolaire 2023/2024 : autorisation de signature
- Désignation d'un référent déontologue
- Autorisation au maire pour ester en justice
- Questions diverses

Fait à Lieutadès, le 22 septembre 2023

Le Maire,

Robert BOUDON,

